



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manque de médecins urgentistes en France

Question écrite n° 40840

Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de médecins urgentistes sur tout le territoire français. Il lui rappelle que chaque été, les services d'urgences peinent à fonctionner en raison d'un manque de personnel et que la situation s'est encore aggravée en raison de la crise sanitaire. En conséquence, des centres hospitaliers de toute la France ont annoncé un fonctionnement partiel cet été, avec des services d'urgence fermés la nuit ou complètement pendant quelques jours ou quelques semaines. Par conséquent, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour remédier à cette situation et favoriser le recrutement de médecins urgentistes.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40840

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 août 2021](#), page 6493

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)